



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE NOTRE-DAME DU LAC CLAIR INC TENUE LE 6 OCTOBE 2024 À 10H AU CENTRE DES LOISIRS MARCEL-THÉRIAULT À SAINT-CÔME.**

**1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée**

Compte tenu de l'importance de certains sujets et de l'intérêt des membres, on constate que 71 membres sont présents et que 33 procurations ont été produites pour le point portant sur les règlements généraux.

Le quorum étant constaté, le président déclare l'assemblée ouverte à 10h.

Aussi, deux membres ont entendu les échanges par le lien Zoom offert.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

**3. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**

a. Assemblée du 8 octobre 2023

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 8 octobre 2023.**

b. Assemblée du 7 avril 2024 et suivi

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7 avril 2024.**

- Cooptation d'un nouvel administrateur : le conseil d'administration a recruté Monsieur Pierre Laurin comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur François Giroux qui a démissionné en janvier 2024.
- Comité des finances : une nouvelle membre s'est jointe au comité des finances; il s'agit de Izabela Ciranowicz. M. Dave Gagné, administrateur souhaite qu'un autre membre puisse le remplacer au sein du comité.
- Bateaux étrangers : la position de l'Association sur la gestion des embarcations étrangères a été publiée et il revient à chaque membre d'en assurer son application. Aussi, les vignettes identifiant les

embarcations qui peuvent naviguer sur le lac ont été remises cette année aux propriétaires.

- Comité des loisirs et de la vie communautaire / organisation d'une activité sociale : aucun membre n'a manifesté d'intérêt à intégrer un tel comité. Le président souligne qu'un modeste événement a été organisé en août dernier à la suite duquel Monsieur Gabriel Daigle s'est porté volontaire pour organiser un nouvel événement qui aura lieu le 19 août 2025.

#### 4. Finances

a. Résultats de la situation financière au 30 septembre 2024 et détails sur les divers fonds.

Le trésorier présente la situation financière au 30 septembre 2024. On constate que 130 membres ont cotisé. Les produits s'élèvent à 32 381,94\$, les charges à 27 637,30\$ portant l'excédent à 4 744,64\$.

États des fonds :

Fonds de contestation : un déficit de 2 293,98 a été puisé dans le fonds général. Ce dossier est maintenant clos.

Fonds pour améliorations des immeubles : à ce jour, on réserve 17 914\$ dans ce fonds.

Le solde en banque est de 35 000\$.

b. Adoption de la cotisation pour 2025

**À la suite de la recommandation du conseil d'administration, sur proposition dûment appuyée il est résolu à la majorité de maintenir la cotisation à 200\$ dont un montant de 50\$ sera réparti dans l'activité d'ensemencement jusqu'à concurrence de 1000\$ et le reste au fonds pour les améliorations des installations immobilières.**

c. Présentation et ratification du budget 2025

Considérant les résultats financiers au 31 décembre 2023 et l'état de la situation financière au 30 septembre 2024, le trésorier présente un budget bâti en tenant compte d'une cotisation à 200\$. Les produits étant estimés à 30 000\$ et les charges à 21 000\$, pour un excédent de 9 000\$. Bien entendu le fonds sur les améliorations des immeubles doit continuer à s'accumuler si on veut procéder à une mise à niveau des immeubles et ce, pour éviter d'avoir à emprunter.

Un membre suggère qu'un plan quinquennal soit préparé par le conseil d'administration pour identifier clairement les travaux à faire et le budget requis.

**Sur proposition dûment appuyé il est résolu à l'unanimité de ratifier le budget présenté pour 2025.**

## **5. Dossiers municipaux**

Le président informe les membres de l'état d'avancement de certains dossiers :

### a. État des chemins autour du lac

La Municipalité a indiqué prévoir dans son budget 2025 le ré-asphaltage de la route du Lac Clair. Il faut savoir qu'aujourd'hui chaque kilomètre coûte 300 000\$.

Deux autres ponceaux doivent être installés sur le chemin Laporte. Par ailleurs, l'entrepreneur d'excavation demeurant sur le chemin Laporte a fait circuler, de sa propre initiative, une pétition en vue de demander à la Municipalité d'asphalter ce chemin dont les coûts seraient sans doute répartis entre les principaux utilisateurs.

### b. Niveau du lac

Aucune nouveauté pour ce point si ce n'est que le Ministère demande une nouvelle évaluation de l'ancien barrage quant au risque de retenue. Il semblerait qu'une nouvelle coulée de béton a été observée sous le pont actuel.

### c. Internet au lac

Un membre indique avoir constaté ce matin que la zone du lac est maintenant en bleu ce qui voudrait dire que la Connexion Matawinie serait en période de test.

## **6. Dossiers courants**

### a. Résultats des tests d'eau : été 2024

Michel Leclerc est invité à exposer les résultats des tests d'eau réalisés cet été. Bien entendu, la chaleur et les fortes pluies auraient pu les modifier, mais les résultats sont semblables aux années antérieures. Luc Thiffault qui s'est déjà occupé de cette tâche il y a une dizaine d'années, s'inquiète notamment des résultats des tests de turbidité et recommande que l'Association se réabonne au *Réseau de surveillance volontaire des lacs*.

### b. Entreposage des bateaux à la grange :

À la suite du tirage fait l'an dernier, les mêmes propriétaires d'embarcation poursuivent leur location d'espace. C'est Guy Saumure qui se charge de l'entrée des embarcations la fin de semaine de l'Action de Grâce.

### c. La descente à bateaux sur la route du Lac Clair

Les travaux réalisés ce printemps sont à la satisfaction de tous les utilisateurs. Il a fallu apporter quelques aménagements supplémentaires à la suite des deux pluies torrentielles cet été. Bernard Paquin demande qu'un certificat de localisation soit fait sur le terrain de la descente compte tenu d'un empiètement d'un membre sur un côté de la descente. Le président lui indique que le « plan montrant » qui a été fait suffit pour les besoins actuels et qu'il revient surtout à ce membre de régulariser sa situation.

d. Terrains de pickleball

Le président remercie quelques membres qui ont investi de leur temps pour nettoyer le terrain de tennis et aménager deux terrains de pickleball qui ont été bien utilisés cet été.

e. Nouvelles affiches

Le président confirme que de nouvelles affiches ont été installées au parc, à la descente et aux extrémités du chemin de contournement.

## **7. Règlements généraux de l'Association**

Tout d'abord le président explique les raisons pour lesquelles il devenait impératif de modifier les règlements généraux de l'Association qui sont en vigueur depuis 2008. De plus, il reprend certaines rumeurs qui circulent et qui peuvent donner de fausses informations sur les intentions du conseil d'administration.

a. Retour sur le processus de révision des règlements généraux de l'Association.

Le président explique les démarches de révision entreprises par le conseil d'administration des règlements qui avaient besoin d'être modernisés en fonction de la Loi sur les compagnies, des règles de gouvernance actuelles au sein des OSBL et du fonctionnement réel depuis quelques années.

b. Résultats de la consultation effectuée auprès des membres de l'Association du 1<sup>er</sup> juillet au 6 août 2024.

Le président indique qu'une douzaine de membres ont donné leur avis et commentaires sur la nouvelle version des règlements proposée. Il cite les articles qui ont suscité davantage de commentaires et dont le conseil d'administration a tenu compte. Il expose l'argumentaire pour les principaux changements apportés qui concernent :

- Les droits d'adhésion
- La date et l'avis de convocation des assemblées générales
- Les devoirs et pouvoirs de l'assemblée des membres
- Le quorum aux assemblées générales annuelles

- Le droit de vote aux assemblées générales et le vote au 2/3 des voies exprimées pour des dossiers particuliers
- Les devoirs des administrateurs
- L'exercice financier

Le président répond aux nouvelles questions des membres et précise que la ratification des règlements généraux implique que les membres acceptent ou refusent les règlements généraux dans leur ensemble.

c. Ratification de la nouvelle version des règlements généraux de l'Association adoptés par le conseil d'administration le 18 août 2024.

Considérant la version actuelle des règlements généraux qui exige que des nouveaux règlements doivent être acceptés par 50% plus un du nombre de membres en règle;

Considérant les 130 membres qui ont cotisé au 30 septembre;

Considérant qu'à l'ouverture de cette assemblée générale 3 nouvelles cotisations ont été versées, portant le nombre total de membres à 133;

Considérant les 71 membres qui participent en présentiel à l'assemblée générale d'aujourd'hui auxquels s'ajoutent 33 procurations remises à l'inscription des membres à la présente assemblée générale, portant le nombre de votants à 104;

Considérant la demande des membres à l'effet que le vote soit fait à main levée;

Considérant le recrutement de 4 scrutateurs qui ont recueilli le nombre de votes en faveur et le nombre de votes en désaccord avec la nouvelle version de règlements généraux présentés;

Considérant les résultats du vote à main levée : 89 membres votent en faveur de la nouvelle version des règlements généraux et 15 membres votent contre cette nouvelle version;

**La nouvelle version des règlements généraux adoptés par le conseil d'administration le 18 août 2024 est ratifiée par l'assemblée générale annuelle.**

## **8. Élections d'administrateurs au conseil d'administration pour 2025-2027**

### a. Nomination d'un président d'élection

Il est proposé que Madame Lucie Laurent agisse comme présidente d'élections. Cette proposition est acceptée.

### b. Postes en élection

Comme par les années passées, 5 postes viennent en élection. On souligne que Joannie Lajeunesse, Nicholas Chrysagis et Claude Laurent ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

### c. Rappel de la procédure électorale

La présidente explique les règles d'éligibilité, la durée du mandat et la procédure électorale.

### d. Présentation des mises en candidatures (du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2024)

Les membres suivants ont déposé leur candidature :

- Johanne Leblanc qui souhaite poursuivre son implication au conseil d'administration
- Michel Leclerc qui sollicite également un nouveau mandat
- Alain Leduc : nouvelle candidature et qui résume ses intérêts.

### e. Dernier appel de candidatures sur place

Aucune nouvelle candidature n'est proposée. Les trois candidats – Johanne Leblanc, Michel Leclerc et Alain Leduc – sont élus par acclamation.

### f. Présentation du conseil d'administration

Le conseil d'administration est donc composé de 8 membres :

- Jean-Denis Asselin
- Pier Colbert
- Karine Demers
- Dave Gagné
- Pierre Laurin
- Johanne Leblanc
- Michel Leclerc
- Alain Leduc

Le conseil d'administration devra coopter deux nouvelles personnes.

DINER : Une période de 90 minutes est allouée.

## **9. Dossier : exploitation minière sur le territoire de Saint-Côme**

Le président accueille trois invités : Madame Isabelle Perreault, préfet de la MRC Matawinie, Chantale Perreault, conseillère municipale à Notre-Dame-de-la-Merci et Benoit Laporte, membre du conseil d'administration de la ZEC Lavigne.

Depuis quelques temps on voit apparaître des affiches de la *Coalition Matawinie – lacs sans mine* contre les explorations faites par NI-CO énergie (Nickel et cobalt)

À tour de rôle, ces invités présentent les actions posées et les moyens de pression qui devront être posés en continue auprès du gouvernement et des autorités concernées afin de faire cesser les explorations minières qui se réalisent sur les territoires de Saint-Côme, Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci. Le principal impact escompté est le déversement d'eaux usées par les forages dans l'environnement et potentiellement vers des plans d'eau. Aussi, la machinerie requise emprunte déjà la route du Lac Clair.

**Considérant la position de la Municipalité de Saint-Côme contre ces exploitations;**

**Considérant la position du conseil d'administration de l'Association Notre-Dame du Lac Clair en adhérant à la *Coalition Matawinie – lacs sans mine* tout comme 130-150 autres associations de lac;**

**Considérant les impacts potentiels sur les plans d'eau du territoire;**

**Considérant les impacts assurés sur la route du Lac Clair;**

**Considérant la vocation récréotouristique des secteurs de Saint-Côme;**

**Sur proposition de Claude Phaneuf, appuyé par Yanick Harvey, il est résolu à l'unanimité d'afficher notre désaccord et de dénoncer les exploitations minières sur les terres publiques au nord du lac Clair et de s'impliquer dans les actions possibles pour les contrer.**

## 10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15h30

Jean-Denis Asselin, président

Pier Colbert, secrétaire

/II

Liste des présences/ou par procuration

ALARIE, Luc	LEGAULT, Germain	LEDUC, A. (Gestion)
AMIOT, Caroline	MALO PORTELANCE, Danielle	LECLERC, Diane
ARSENAULT, Gary	MARTEL, Catherine	LEGAULT, Marco
ASSELIN, Fred		MCKENZIE, Tristan
ASSELIN, Jean-Denis	MARTIN, Pierre	MESSIER, Guy
BEAUDRY, Jean-Philippe	MORIN, Marcelle	MOUSSEAU,
Sébastien		QUINTAL, Serge
BEAULIEU, Serge	NADON, Odette	ROBERT, Daniel
BÉDARD, Claude	NOISEUX, Nicholas	ROBILLARD, Gisèle
BELISLE, Guy	NORMANDEAU, Sylvie	SÉVIGNY, Diane
BERGERON, Réjean	OUELLET, Réjean	THÉBERGE, Jeanne
BERNIER, Pierre	PAQUIN, Bernard	THÉORET, Johanne
BOISVERT, Marc	PERREAULT, Harold	(33 procurations)
BREAULT, Raymond	PHANEUF, Claude	
BOURGEOIS, Suzanne	PIGEON, Serge	
CHRYSAGIS, Nicholas	POIRIER, Sylvain	
COLBERT, Pier	RIVEST, Simon	
CYRANOWICZ, Izabela	ROY, Denis	
DAIGLE, Gabriel	SAUMURE, Guy	
DANDURANT, Brigitte	ST-GEORGE, Denis	
DESPRÉS, Yves (2)	SZARAZ, Georges	
DUSABLON, Jacques	TARDIF, Jean	
DUQUE, Matias	THIFFAULT, Luc	
FOUQUET, Hélène	SCHMIDT, Louis	
GAGNÉ, Dave	TREMBLAY, Luc	
GAUTHIER, Alain	VILLENEUVE, Guy	
GAUTHIER, François	(71 membres)	
GAUTHIER, Louis		
GAUTHIER, Simon	<b>PAR PROCURATION :</b>	
GRANDCHAMP, Serge	BARDOUX, Marc	
GRONIER, Nathalie	BEAULIEU, Simon	
HARVEY, Yanick	BOISVERT, Réjean (2)	
HÉBERT, Pierre-A.	BROUILLARD, Luc (2)	
JETÉ, Christian	CUSACK, Micheline	
KALIL, Anis	DESAULNIERS, Yves	
LARCHEVEQUE, Serge	DUFRESNE, Chantal	
LAJEUNESSE, Joannie	DULUDE, Claude	
LAMBERT, Alain	DUPUIS, Gabriel	
LAMOTHE, Philippe	FRANKOW, Michel (2)	

LAPORTE, André  
LAURENT, Claude  
LAURIN, Pierre  
LAVOIE, Jonathan  
LEBLANC, Johanne  
LECLERC, Michel  
LEDUC, Alain  
LEFEBVRE, Martin

GAUTHIER, Stéphane  
GINGRAS, André  
GINGRAS, Élise  
GIROUX, François  
GRÉGOIRE, Yves  
HUMPHREYS, David  
LAGANIÈRE, Guy  
LECLERC, Daniel

PROJET